

18 sep 2008 -11:44

Appartient à [Conseil des ministres du 18 septembre 2008](#)

Conseil fédéral du développement durable

Remplacement de certains membres du Conseil fédéral du développement durable

Remplacement de certains membres du Conseil fédéral du développement durable

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant remplacement de membres du Conseil fédéral du développement durable.

Sont nommés membres :

- Mme I. Callens, comme vice-présidente, en remplacement de Mme C. Ven, qui démissionne en tant que vice-présidente et en tant que représentante du Conseil central de l'économie ;
- Mme J. Miller et M. M.-O. Herman, comme représentants des organisations non gouvernementales compétentes en matière de protection de l'environnement, en remplacement de Mme Th. Snoy et M. W. Trio pour la durée restante de leurs mandats ;
- Mme A. Heyerick et M. E. De Leeuw, comme représentants des organisations non gouvernementales compétentes en matière de coopération au développement, en remplacement de MM. G. Fremout et J.-M. Swalens pour la durée restante de leurs mandats ;
- Mme V. Vanhemelen, comme représentante des organisations représentatives des travailleurs représentés au Conseil central de l'économie, en remplacement de Mme I. Dekelper pour la durée restante de son mandat ;
- M. O. Van der Maren, comme représentant des organisations représentatives des employeurs représentés au Conseil central de l'économie, en remplacement de Mme C. Ven pour la durée restante de son mandat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>